



CENTRE DE LOISIRS DE PLANFOY

ACCUEIL MERCREDI (demi-journée ou journée)

De septembre à décembre 2019

**ATTENTION A REMETTRE OBLIGATOIREMENT AVANT LE
26 AOUT**

au Directeur du Centre de Loisirs ou en Mairie, avec tous les documents nécessaires

FICHE D'INSCRIPTION

Je soussigné.....

Père mère tuteur de l'enfant Nom..... Prénom.....

Né(e) le..... Classe à la rentrée 2019.....

Adresse.....

Téléphone : Domicile :..... Portable :.....

Adresse mail (OBLIGATOIRE)

Attestation d'assurance individuelle n°..... (fournir l'attestation)

J'autorise la mairie à consulter le fichier Cdap et je communique mon numéro d'allocataire CAF :

Je n'autorise PAS la mairie à consulter le fichier Cdap et je fournis un justificatif de quotient familial (attestation CAF, MSA, avis imposition revenus 2018 sur salaires 2017) Pour la rentrée et à chaque modification de quotient familial (changement de situation, en janvier, etc.)

Régime de sécurité sociale **OBLIGATOIRE**: Général..... MSA.... Autre....

Règlement : Une facturation sera faite par la mairie à la fin de chaque trimestre. Le règlement se fait directement auprès du **Centre des Finances Publiques : 15 avenue de la résistance 42220 Bourg Argental**

Règlement intérieur affiché dans les locaux du périscolaire et sur le site de Planfoy : www.planfoy.fr

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement et accepte de m'y conformer
.....(signature)

L'inscription sera définitive et facturée.

Possibilité d'inscription occasionnelle en fonction des places disponibles, auprès du Directeur François COUTENSON AU **07 85 96 93 34** (24 heures à l'avance)

Les enfants doivent apporter leur repas (possibilité de le faire réchauffer au four micro-ondes). Le goûter est fourni.

HORAIRE : 8 heures 18 heures ou de 8h à 12h30 ou de 12h30 à 18h

TARIFS

Paiements autorisés : Chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public, chèque vacances et CESU

Les tarifs sont échelonnés selon le quotient familial du foyer fiscal de l'enfant.

En l'absence de justificatif de quotient familial, il vous sera facturé le tarif maximum

mercredi matin ou après-midi

QF	<350	351 / 465	466/581	582/750	751 / 1200	1201 / 2000	2001 / 2500	2501 / 4000	>4001
1/2 journée	2.50	3.75	5.00	6.25	7.50	10.00	12.50	15.00	17.50

Mercredi

QF	<350	351 / 465	466/581	582/750	751 / 1200	1201 / 2000	2001 / 2500	2501 / 4000	>4001
journée	4.65	7.00	9.35	11.65	14.00	18.65	23.35	28.00	32.70

TABLEAU D'INSCRIPTION

SEPTEMBRE 2019

04/09		11/09		18/09		25/09	
Mercredi matin		Mercredi matin		Mercredi matin		Mercredi matin	
Mercredi après-midi		Mercredi après-midi		Mercredi après-midi		Mercredi après-midi	

OCTOBRE 2019

02/10		09/10		16/10	
Mercredi matin		Mercredi matin		Mercredi matin	
Mercredi après-midi		Mercredi après-midi		Mercredi après-midi	

NOVEMBRE 2019

06/11		13/11		20/11		27/11	
Mercredi matin		Mercredi matin		Mercredi matin		Mercredi matin	
Mercredi après-midi		Mercredi après-midi		Mercredi après-midi		Mercredi après-midi	

DECEMBRE 2019

04/12		11/12		18/12			
Mercredi matin		Mercredi matin		Mercredi matin			
Mercredi après-midi		Mercredi après-midi		Mercredi après-midi			

Seules les réclamations déposées par mail au : secrétariat mairiedeplanfoy@orange.fr seront prises en compte